

Ligne stratégique **PRODUITS HALIEUTIQUES**

Cette présentation est le fruit du travail de co-construction entre les acteurs de la filière, animé par la Région Pays de la Loire et croisé avec l'état des lieux et l'enquête consommateurs réalisés en 2016.

Le travail avec la profession a permis d'identifier un besoin commun de sécurisation des volumes de production. En parallèle, l'enquête consommateurs révèle la nécessité d'informer sur les espèces locales et les qualités distinctives des produits.

Pour la pêche, il ressort également un enjeu lié à la transmission des entreprises, corrélé à un défaut d'attractivité du métier, qui s'explique notamment par des conditions de travail perçues comme difficiles. De plus, émerge une volonté d'accentuer le niveau d'innovation dans la filière tout en développant le travail collectif sous la forme d'une interprofession.

Pour l'aquaculture, les enjeux prioritaires qui ressortent sont le renforcement de l'image positive des produits et le développement des parts de marché ainsi que la poursuite de la prise en compte du développement durable. Les contraintes réglementaires sont identifiées comme un frein important au développement de la filière.

Ainsi, l'orientation stratégique retenue par la Région pour la filière produits halieutiques est :

- Assurer la transmission des entreprises tout en améliorant la visibilité sur les quotas de pêche**
- Développer de nouveaux marchés et de nouveaux produits aquacoles et lutter contre les mortalités conchylicoles**
- Améliorer la compétitivité des entreprises**
- Communiquer sur les métiers et les produits tout en répondant aux attentes du consommateur**

Pour y parvenir, les leviers de soutien de la Région sont les suivants :

- Mise en œuvre du FEAMP
- Soutien aux projets innovants (AAP annuel, projets portés par le SMIDAP et l'AGLIA...)
- Réflexion sur un système d'accompagnement à l'installation à la pêche (couveuse d'entreprises, parrainage, guichet unique...) et amélioration de l'attractivité du métier de marin-pêcheur
- Renforcement du lobby à Bruxelles (plans pluriannuels de gestion des quotas, simplification administrative...)
- Recherche sur les mortalités conchylicoles et réflexion sur un dispositif assurantiel
- Développement d'une communication autour des produits halieutiques régionaux